

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

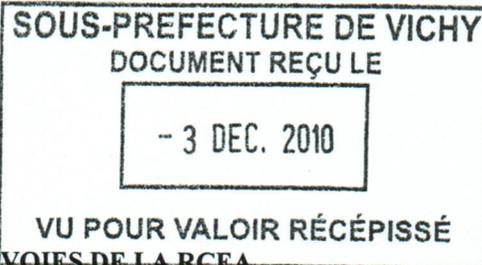
DE LA COMMUNE DE LA CHABANNE

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2010.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres qui ont pris part à la Délibération : 10

Date de la convocation : 9 Novembre 2010.

Date d'affichage : 9 Novembre 2010.



Objet de la Délibération : SOUTIEN A LA MISE A NIVEAU A 2X2 VOIES DE LA RCEA

L'an deux mil dix et le seize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **PERRET Jean-François, Maire**.

Présents : Mrs. Mme. CHAMBONNIÈRE Monique, Mme. SIMONDAN Rachel, CHAMBONNIÈRE René, Mme. DE WYS Maria, FRADIN Pascal, LARIVIÈRE Lionel, MERCIER Jean-Claude, PARELLADA André, Mme. KLEIVER Caroline.

Absent: Néant

Secrétaire de Séance : MERCIER Jean-Claude

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'EST en OUEST. Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 Novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

✦ Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

✓ **MANIFESTE** : son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.

✓ **INSISTE** : également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour Copie Conforme :

A LA CHABANNE,
Le 16 Novembre 2010.

Le Maire,
M. PERRET Jean-François



Pour le Maire
L'adjointe

CHAMBONNIÈRE Monique